

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Luce

A une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 3 septembre 2002 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

A laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Roger Litalien, conseiller

formant quorum sous la présidence du maire.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbal**
- 4. Suivi du procès-verbal**
- 5. Déboursés**
- 6. Période de questions**

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Demande d'aide du Carrefour jeunesse-emploi Mitis. (copie)
2. Demande de remboursement de taxes d'égout, de Monsieur Pierre Beudet (copie)
3. Dossier Pisciculture des Cèdres, informations
4. MRC de la Mitis, facture pour équipements à caractère supra-local (copie)
5. Demande de Monsieur Victorin Proulx, achat d'un terrain (copie)
6. Association Camping & Caravaning, vin d'honneur
7. Colloque régional, F.Q.M. à la Grande Maison (copie)

B. SÉCURITÉ PUBLIQUE

C. TRANSPORT

1. Demande de soumission publique pour l'entretien des chemins d'hiver (2002-2003) (copie)
2. Demande du Clubs Quads, traverse du Rang 3 Ouest (copie)
3. Pose de lumières de rue.

4. Travaux d'égout pluvial
 - terrain Robert Dubé (copie)
 - terrain Patricia Burton
5. Nettoyage plage
6. Noms des rues, demande d'approbation Commission de Toponymie (copie)

D. HYGIÈNE DU MILIEU

1. Dépôt des soumissions pour le projet d'approvisionnement en eau (copie)
2. Adoption d'un règlement d'emprunt de 219 000 \$ pour les travaux d'approvisionnement en eau .

E. URBANISME

1. Loi sur les architectes (copie)
2. Avis d'infraction
 - Claude Tremblay, entreposage de bois (copie)
 - Benoit Lévesque et al, roulottes de voyages (copie)
 - Robert Lamarre, roulotte de voyage (copie)
3. Demandes de modifications des règlements de zonage
 - Nelson Deschênes (copie)
 - Raynald Lévesque (copie)
4. Demande de Monsieur Vincent Bouchard pour un PIA
5. Autorisation à François Arsenault à suivre le cours sur la gestion des cours d'eau. (copie)
6. Rapport de l'inspecteur des bâtiments
7. Compte-rendu du CCU

F. LOISIRS ET CULTURE

1. Portes du gymnase (2) (sorties de secours)/ à changer
2. Demande de location de la Commission scolaire/salle communautaire (copie)

G. ÉDIFICE ET MACHINERIE

H. DIVERS

7. **Correspondance**
8. **Période de questions**
9. **Levée d'assemblée**

250-2002 **Ordre du jour**

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Adopté

251-2002 **Procès-verbal**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 5 août 2002, ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Paul-Eugène Gagnon appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

Le maire fait la lecture de quelques résolutions et en donne l'explication

FACTURES PAYÉES - AOÛT 2002

1 Festival du Blé D'inde de Luceville - don	50.00 \$
2 Fabrique de Luceville - don	1 000.00 \$
3 Sandrine Albert - règlement de naissance	75.00 \$
4 Sheldon Jacob St-Laurent - règlement de naissance	75.00 \$
5 Sarah Lechasseur - commandite	25.00 \$
6 Télus Québec - édifices municipaux/micros talk/internet	1 576.50 \$
7 Télus mobilité - cellulaires et pagettes	443.10 \$
8 Hydro Québec - hygiène du milieu	3 279.13 \$
9 Hydro Québec - éclairage public	2 487.30 \$
10 Hydro Québec - édifices municipaux	1 557.33 \$
11 Financière Manuvie	1 117.73 \$
12 Assurance vie Desjardins	1 067.65 \$
13 Citicorp Finance Vendeur Ltée. - photocopieur	257.43 \$
14 Cogeco Câble Inc.	80.46 \$
15 Fabrique de Luceville - location août 2002	665.67 \$
16 Rémunération élus - août 2002	1 936.21 \$
17 Rémunération employés - août 2002	28 747.30 \$
18 REER - août 2002	2 093.33 \$
TOTAL:	46 534.14 \$

FACTURES À PAYER - AOÛT 2002

1 Receveur Général du Canada - remises août 2002	5 184.94 \$
2 Ministère du Revenu -remises août 2002	8 125.44 \$
3 François Arsenault - frais de déplacement juillet/août	63.35 \$
4 Comité consultatif d'urbanisme - réunion du 26 août	120.00 \$
5 Petite caisse -août 2002	121.29 \$
6 Télus mobilité - pagettes/cellulaires	446.77 \$
7 Le Club Papetier - papier/encre	145.55 \$

8 PG Systèmes d'information - enveloppes/chèques	563.05 \$
9 Edition Belcor - conseil sécurité scolaire	57.51 \$
10 Fonds de l'information foncière - contrat de vente	48.00 \$
11 Cantine de la plage - sculpture de sable - repas sécurité	225.00 \$
12 Marthe St-Laurent - sculpture de sable - eau sécurité	46.74 \$
13 Biologie Aménagement BSL inc. - anal. eau potable et eaux usées	653.34 \$
14 Les Produits Sanitaires Lépine Inc.	234.83 \$
15 Buanderie Blanchon	99.36 \$
16 Garage St-Laurent - gaz	363.14 \$
17 Garage Gilles Desrosiers - gaz	92.00 \$
18 Garage M. De Champlain - gaz	417.99 \$
19 Groupe Gaz-O-Bar - diesel	226.86 \$
20 Les Entreprises J.E. Goulet Enr.	77.47 \$
21 Serrurier Clef mobile	8.00 \$
22 Matériaux Quincaillerie Réjean Hallé - bois/peinture	323.97 \$
23 Rona Le Rénovateur - aspirateur	203.96 \$
24 Benjamin Moore - peinture	49.83 \$
25 Dickner Inc. - panneaux de signalisation	593.04 \$
26 Tapis Romuald Turgeon - tuiles gymnase	44.00 \$
27 Pièces d'autos Rimouski Inc. - huile/pièces	143.22 \$
28 Pièces autos du golfe - siège/appuie-bras	126.53 \$
29 Métal du Golfe - fer usagé	51.76 \$
30 Garage Normen Lévesque - fil nylon coupe herbe	54.45 \$
31 Isolation G.S. Inc. - isolation camionnette chevrolet	460.10 \$
32 Oxygène Bas St-Laurent - acétylène/oxygène	238.10 \$
33 Assistech Exploitation Inc. - vérification station de pompage égout	1 333.72 \$
34 Westburne - pièces aqueduc/égout	933.21 \$
35 Signalisation de l'est - panneau de signalisation	27.55 \$
36 Pavages Laurentiens - réparation	2 769.18 \$
37 Asphalte G.M.P. - réparation promenade	1 782.89 \$
38 Services Sanitaires du St-Laurent inc. - contrat août	5 439.19 \$
39 Conciergerie L'Entretien Inc. - juin 2002	400.67 \$
40 Jean-Pierre St-Amand Inc. - réparation	219.47 \$
41 Embouteillage Coca-Cola Ltée.	285.33 \$
42 Delfar Experts-conseils	2 127.96 \$
43 Victor Banville arp.-géom. - relevé de terrain	460.10 \$
44 M.R.C. de la Mitis - mise à jour	111.03 \$
45 - quote-part	12 719.39 \$
46 Réfrigération GRL 93 - climatisation	14 090.56 \$
47 Alarmes 911 Rimouski Inc.	520.03 \$
48 IPL - bacs verts	4 485.98 \$
49 Lumen - luminaires	4 729.83 \$
50 Services aux petits animaux de Rimouski - juillet / août	805.18 \$

TOTAL: 72 850.86 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 119 385.00 \$

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 août 2002.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire- trésorier

252-2002 **Paiement des comptes**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 31 août 2002.

Adopté

Période de questions

253-2002 **Demande d'aide du Carrefour Jeunesse-Emploi Mitis**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de contribuer financièrement au montant de 25\$ au Carrefour Jeunesse-Emploi Mitis concernant le projet d'une trousse de recherche d'emploi afin de soutenir les jeunes de La Mitis dans leurs démarches.

Adopté

254-2002 **Demande de remboursement de taxes égout /Pierre Beudet**

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Martine Plante

Attendu que selon le règlement 392-98 concernant la construction d'un réseau d'égout domestique, une taxe spéciale sera prélevée chaque année à tous les propriétaires en bordure de la route du Fleuve;

Attendu que ledit terrain étant constitué des lots 62-P, 62-1-P et 62-11 n'est pas en bordure de la route du Fleuve;

Par conséquent il est proposé par Gaston Beauchesne appuyé par Martine Plante et résolu à l'unanimité que cet immeuble appartenant à Monsieur Pierre Beudet ne soit pas taxé pour l'année financière 2003 concernant cette taxe spéciale selon le règlement 392-98.

Adopté

Dossier Pisciculture des Cèdres / Information

255-2002 **MRC de la Mitis / facture**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture 220251 à la MRC de la Mitis concernant les équipements supra-locaux au montant de 20 987.79\$. Que ledit montant soit pris à même le surplus accumulé de la nouvelle municipalité.

Adopté

256-2002 **Demande de Victorin Proulx / terrain rue des Bouleaux**

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la vente d'un terrain lot 186-29 sur la rue des Bouleaux au montant de 6643.55\$ à Monsieur Victorin Proulx. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer dans ce dossier.

Adopté

257-2002 **Association Camping & Caravaning**

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 100\$ pour un vin d'honneur à l'Association Camping & Caravaning concernant leur rencontre annuelle au Centre communautaire de Sainte-Luce.

Adopté

Colloque régional de la F.Q.M.

Monsieur Gaston Gaudreault, maire et madame France St-Laurent, conseillère ainsi que monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier seront présents

258-2002 **Demande de soumission publique pour l'entretien des chemins d'hiver**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions publiques pour l'entretien des chemins d'hiver, sur le territoire de Sainte-Luce pour l'année 2002-2003. Les soumissions seront reçues avant 16 heures le 3 octobre 2002 pour être ouvertes le même jour et même heure.

Adopté

259-2002 **Demande du Clubs Quads**

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande du club de VTT Mitis pour la pose de panneaux de signalisation indiquant un passage pour véhicules hors route. Rang 3 Ouest.

Adopté

260-2002 **Pose de lumières de rue**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire l'installation de deux lumières de rues supplémentaires pour les secteurs de Sainte-Luce et Luceville.

Adopté

261-2002 **Travaux d'égout pluvial / Robert Dubé**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de matériel concernant des travaux d'égout pluvial pour l'immeuble situé au 62 Route du Fleuve Ouest et ce au montant de 1045\$ plus taxes.

Adopté

262-2002 **Travaux d'égout pluvial / Patricia Burton**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de matériel concernant des travaux d'égout pluvial pour l'immeuble situé au 39 Route du Fleuve Ouest et ce au montant de 2012\$ plus taxes.

Adopté

Nettoyage de la plage / dossier à l'étude

263-2002 **Nom des rues / demande d'approbation**

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de demander l'approbation à la Commission de Toponymie concernant le changement de noms de rues de la Municipalité de Sainte-Luce .

Secteur Luceville

Avant	Après
Rue Saint-Louis	Rue Louis-Ross
Rue Thibeault	Rue Irenée-Thibeault
Rue Dionne	Rue Émile-Dionne
Rue Saine-Luce	Rue des Rosiers

Secteur Sainte-Luce

Avant	Après
Rue Saint-Laurent sud	Rue du Boisé
Rue Saint-Laurent nord	Rue des Quatre-Vents

Adopté

Ouverture des soumissions

Approvisionnement en eau potable

Ouverture: 8 août 2002 à 14h

Personnes présentes:

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier

Gaston Gaudreault, maire

Quelques soumissionnaires

Les Entreprises Claveau Ltée	141 954,93\$
Construction B.M.L.	146 176,60\$
Les Escavations Léon Chouinard & Fils Ltée	200 475,92\$
La Cie Wilfrid Allen Ltée	224 960,14\$

264-2002 Soumission / approvisionnement en eau potable

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission Les Entreprises Claveau Ltée pour des travaux d'approvisionnement en eau potable au montant de 141 954,93\$ (taxes incluses).

Adopté

RÈGLEMENT R-2002-24

RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU MONTANT DE 218 720 \$ POUR DES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Luce bénéficie d'une aide financière pour réaliser des travaux d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable évalués à **218 720 \$**;

ATTENDU QUE l'aide financière gouvernementale est de l'ordre de 50% des travaux admissibles, soit **108 730 \$** et est accordée dans le cadre du programme "Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000";

ATTENDU QUE la situation actuelle d'alimentation en eau potable préoccupe la Municipalité de Sainte-Luce et qu'il est devenu nécessaire d'aménager de nouveaux puits pour assurer l'approvisionnement en eau à long terme ainsi qu'un système de traitement pour satisfaire les exigences de qualité de l'eau;

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer les travaux projetés;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le **5 août** 2002;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par France St-Laurent, et appuyé par Guy Caron et résolu unanimement que le règlement suivant, portant le numéro R-2002-24 soit adopté.

«Règlement pourvoyant à un emprunt de 218 720 \$ pour des travaux d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable.»

ARTICLE 1

Le conseil décrète des travaux d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable incluant tous les ouvrages connexes conformément à la description fournie à l'annexe A et préparée par DELFAR Experts-conseils en date du 21 août 2002, projet numéro 11206.

ARTICLE 2

Aux fins du présent règlement, le Conseil décrète une dépense n'excédant pas **218 720 \$**, telle que plus amplement détaillé à l'estimation présentée à l'annexe A et préparée par DELFAR Experts-conseils en date du 21 août 2002, projet numéro 11206.

ARTICLE 3

Afin de pourvoir au paiement de la dépense mentionnée ci-dessus, le Conseil décrète un emprunt n'excédant par **218 720\$** remboursable sur 10 ans.

ARTICLE 4

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt et au paiement du service de la dette décrétée au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie de la dépense visée à l'article 2 et particulièrement la subvention provenant du programme "Travaux d'Infrastructures Canada-Québec – 2000", estimée à **108 730 \$**, tel que confirmé par lettre datée du 12 mars 2002 et signée par le Ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Monsieur André Boisclair, et présentée à l'annexe B.

ARTICLE 5

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt et au paiement du service de la dette décrétée au présent règlement une somme de **9 700 \$** provenant du surplus accumulé de l'ancienne municipalité du Village de Luceville.

ARTICLE 6

Afin de pourvoir au remboursement en capital et intérêts de l'emprunt décrété par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, chaque année durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur desservi par l'aqueduc (ancienne municipalité de Sainte-Luce), une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts.

ARTICLE 7

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement déposé en rapport avec cette appropriation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérait suffisante.

ARTICLE 8

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Gaston Gaudreault, maire

**Gaétan Ross, directeur général
et secrétaire-trésorier**

Loi sur les architectes / explications sont données

Avis d'infraction / Claude Tremblay – dossier à étude

265-2002 **Avis d'infraction / Benoît Lévesque – Robert Lamarre**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de demander à Me Daniel Beaulieu, avocat, de prendre les mesures nécessaires afin de faire respecter notre règlement de zonage no. 348-93 qui stipule que "l'usage d'une roulotte de voyage n'est permis que sur un terrain de camping et de caravaning" et ce pour les immeubles de Messieurs Benoît Lévesque, Rock Lévesque et Jacques Lévesque lot P-39 et Robert Lamarre lot 70-1-P.

Adopté

266-2002 **Demande de modification de zonage / Nelson Deschênes**

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la recommandation du CCU de ne pas modifier la réglementation en vigueur pour les usages additionnels "logements additionnels" concernant la demande de Monsieur Nelson Deschênes .

Adopté

267-2002 **Demande de modification de zonage / Raynald Lévesque**

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #348-93 ET SES AMENDEMENTS AUX FINS D'AJOUTER DES USAGES INDUSTRIELS ET PARA-INDUSTRIELS DANS LA ZONE 42 (C)

- Considérant que le 4 janvier 1993, le Conseil municipal de Sainte-Luce a adopté, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement numéro 348-93 relatif au zonage ;
- Considérant que le 7 juin 1999, le Conseil municipal de Sainte-Luce a adopté, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement de modification numéro 416-99 touchant les usages dans la zone 42 ;
- Considérant que la demande d'un promoteur industriel pour l'implantation d'un atelier de fabrication de composantes de meubles amène le Conseil

municipal de Sainte-Luce à considérer la possibilité de permettre les usages industriels dans la zone 42 (C);

Considérant que le comité consultatif a émis un avis favorable à une modification des usages permis dans cette zone;

Pour ces raisons, il est proposé par France St-Laurent, appuyé par Martine Plante et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Luce adopte ce 1^{ER} projet de règlement et statue par ce règlement ce qui suit :

1. MODIFICATIONS AUX USAGES PERMIS DANS LA ZONE 42 (C)

Pour la zone 42 (C), les usages mentionnés à l'article 2. sont ajoutés aux usages permis.

2. GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

À la grille des spécifications du règlement de zonage, à la zone 42 (C), ajouter aux usages permis, un trait hachuré vis-à-vis les usages :

INDUSTRIEL : industrie manufacturière lourde
Industrie manufacturière légère

PARA-INDUSTRIEL : entreposage et commerce de gros
construction et travaux publics
entretien et réparation de véhicules

3. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté

268-2002 Demande de Vincent Bouchard /PIA

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve le plan d'agrandissement du bâtiment présenté par Monsieur Vincent Bouchard de la boutique le Nomade, situé au 33 du Fleuve Ouest et ce, après avoir pris connaissance des recommandations du CCU.

Adopté

269-2002 Cours sur la gestion des cours d'eau / autorisation

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur des bâtiments à participer à une journée de formation sur la gestion des cours d'eau municipaux qui

se tiendra le 16 octobre 2002 à Rimouski. Les frais de repas et de transport seront remboursés selon la politique de la municipalité.

Adopté

Acc. rec. **Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspecteur des bâtiments en date du 31 août 2002.**

Acc. rec. **Le conseil municipal accuse réception du compte rendu de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2002.**

270-2002 **Portes du gymnase**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Gilles Langlois, Rénovation & Construction concernant le remplacement de deux portes de sortie d'urgence au gymnase et ce pour un montant de 1138.75\$ taxes incluses.

Adopté

271-2002 **Demande de location de la Commission scolaire / salle communautaire**

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'accorder à la Commission scolaire des Phares la location de la salle communautaire pour l'année 2002-2003 au même taux que l'an passé, soit 15\$ par demi journée et ce afin de dispenser des cours en formation à l'intégration sociale offert par le Centre de formation.

Adopté

Période de questions

272-2002 **Levée d'assemblée**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité qu'à 22h la session soit levée

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

**Gaétan Ross, directeur général et
secrétaire-trésorier**

Correspondance

Sécurité publique / Règlement sur la formation des membres service incendie
Tribunal administratif / Copie de requête Ferme Auguste Ross & Fils inc.
Biologie Aménagement BSL / rapport d'analyses
Curriculum vitae / Denis Lafrance
Assurances Maurice De Champlain / avenant
Ministère des Transports / autorisation parade Festival du Blé d'inde
Ministère des Transports / acc. réception demande de subvention pour pavage
Affaires municipales / 2^e versement regroupement 80 640.00 \$
Affaires municipales / Accusé réception demande d'aide pour prolongement d'aqueduc Route 132 Est
C.P.T.A.Q. / ordonnance Frédéric Lepage et Yvon Lepage
Copie lettre / stationnement église
Âge d'Or Ste-Luce / remerciements
S.P.A. / rapport de visite, plaintes concernant les chiens
Secrétariat à l'action communautaire / Programme d'achat rénovation / local maison des jeunes (refus)
M.A.P.A.Q. / Dépliant avis d'ébullition d'eau
S.A.A.Q. / nouveau matériel de formation brigadiers scolaires
RAEQ / conférence de presse 6 août 2002
Environnement / ouvrages municipaux d'assainissement des eaux
Muni-express
Mini scribe
Trait d'union
Fédération canadienne des municipalités
Célébrations Hiver en fête
Progrès-Écho dimanche / publicité
M.R.C. / compte-rendu tournoi golf

Province de Québec Municipalité de Sainte-Luce

A une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 septembre 2002 à 20 heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec:

A laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Roger Litalien, conseiller

Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère

Est absente:

France St-Laurent, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente

ORDRE DU JOUR

1. Côte de l'Anse / travaux d'aqueduc et égout
2. Demande d'exclusion de la zone verte à la CPTAQ
3. Pavage de la Route du Fleuve Ouest
4. Levée d'assemblée

273-2002

Ordre du jour

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

Côte de l'Anse / travaux d'aqueduc et égout
Une rencontre est demandée avec la firme d'ingénieurs BPR et le
ministère de l'Environnement.

274-2002 **Demande d'exclusion de la zone verte à la CPTAQ**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande l'exclusion de la zone agricole des terrains longeant la route 298 sur les lots 67-P (nord) et 70-P (nord) propriété de Messieurs Julien Carrier et André Blais, 69, 70-P (sud) et 188-P, propriété de Monsieur Jacques Bouchard, 67-P (sud) propriété de Monsieur Georges Baril et mesdames Jeanne Laporte et Françoise Lavoie. La superficie totale de l'emplacement visé par la demande est d'environ 290 855m². L'exclusion demandée permettrait de relier deux zones commerciales et industrielles et de répondre aux besoins de développement économique municipal.

Le plan d'urbanisme sera modifié pour traduire l'intention du conseil municipal de permettre l'implantation des usages commercial et industriel dans ce secteur. La demande d'exclusion de la zone agricole préparée par Mission Environnement Experts-Conseils est jointe à cette résolution.

Adopté

275-2002 **Pavage de la Route du Fleuve Ouest**

Proposé par: Roger Litalien

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que des soumissions sur invitation pour le pavage de la Route du Fleuve Ouest soit demandée.

Adopté

276-2002 **Levée d'assemblée**

Proposé par: Roger Litalien

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité qu'à 22h30 la session soit levée.

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

Gaétan Ross, directeur général et
secrétaire-trésorier

